

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 JUILLET 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_109 : EXPOSITION ET MANIFESTATIONS MAN RAY - DEMANDE DE
SUBVENTION À LA RÉGION OCCITANIE

L'an deux mille dix huit, le dix huit juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mercredi 18 juillet 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Geneviève PEREZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Nathalie PELLEGRINI

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs, Rino GATEFIN, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BETEILLE (pouvoir à Laurence PUJOL), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Jacques ROYER (pouvoir à Thierry DUFOUR), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Céline TAFELSKI (pouvoir à Jean-Paul RAYNAUD), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Sarah LAURENS), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY), Louis BARRET (pouvoir à Geneviève PEREZ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 JUILLET 2018

N° DEL2018_109 : EXPOSITION ET MANIFESTATIONS MAN RAY - DEMANDE DE SUBVENTION À LA RÉGION OCCITANIE

Pilote : Réseau des médiathèques

Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, rapporteur,

Le réseau des médiathèques organise d'octobre à décembre 2018 une exposition sur l'œuvre multiforme de Man Ray, accompagnée d'une série de manifestations autour de cette thématique et du surréalisme.

Man Ray, reconnu comme l'un des plus grands photographes du siècle dernier, occupe une place prépondérante dans l'histoire de l'art du XXe siècle. Certaines de ses photographies, comme celle de la femme violon sont devenues emblématiques. Mais il est également peintre, dessinateur, cinéaste, créateur d'objets. C'est cette œuvre protéiforme que le réseau des médiathèques, en partenariat avec le musée Toulouse-Lautrec, et la Scène nationale au Grand Théâtre, veut présenter au public grand-albigeois.

Grâce au partenariat noué avec Pierre-Yves BUTZBACH, qui a l'exclusivité de la reproduction des œuvres de Man Ray depuis plus de 20 ans, le réseau des médiathèques de l'Albigeois a eu l'opportunité d'obtenir de nombreux collectionneurs des prêts d'œuvres à titre gracieux. Seront ainsi présentés à la médiathèque Pierre-Amalric :

198 photographies, 15 objets originaux, 30 affiches, des livres originaux ; des courts métrages réalisés par Man Ray seront également projetés.

Au musée Toulouse-Lautrec, seront présentés 21 lithographies, 13 dessins et 10 tableaux. Au grand théâtre seront exposés 1 affiche et 15 tirages photographiques.

La médiathèque Pierre-Amalric présentera également les livres d'artistes de ses collections en rapport avec l'époque surréaliste.

Cette exposition présentant l'ensemble de l'œuvre de Man Ray, sur tous supports, aura l'ambition d'être d'envergure régionale, voire nationale.

Afin de rendre l'œuvre de Man Ray accessible à tous, un certain nombre de manifestations sont également prévues autour de l'exposition : lectures, conférences, ateliers de pratique artistique, pour tous publics, dont les publics en situation de handicap , parcours surréalistes pour les jeunes, ateliers de photographie argentique (à Cantepau et à la maison d'arrêt), et bien sûr visites commentées de l'exposition, pour les scolaires notamment.

Le budget général de l'exposition se chiffre à 52 974 €.

L'exposition se poursuivra en Région puisqu'un partenariat avec la bibliothèque du Grand Cahors est envisagé en 2019.

Dans le cadre de la politique régionale en faveur du patrimoine votée en février 2018 (DEL 2018-FEVR/04.06, fiche n°4 en faveur de la valorisation du

patrimoine), la Région pourrait accompagner cette opération de médiation culturelle aux conditions suivantes :

- Structure disposant d'une équipe professionnelle et d'un projet culturel identifiant des publics ciblés ;
- Dimension régionale tant sur le thème que sur le contenu (pour les expositions temporaires : manifestation représentée dans a minima deux départements de la Région Occitanie) ;
- Qualification et adaptation de la manifestation pour toutes les formes de publics ;
- Opération produite par l'équipe scientifique de l'établissement.

L'ensemble de ces critères étant respecté, il est proposé de solliciter un soutien régional à hauteur de 66% des coûts de la manifestation. Cette opération sera également inscrite dans la maquette 2018 du Contrat Régional Unique du Grand Albigeois en cours d'élaboration.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est donc le suivant :

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Frais d'exposition	32 903,13	Ventes de produit	3 000 € (6%)
Frais de communication :		Région	34 915 € (66%)
Coût des manifestations culturelles	14 419,6 €	Ville d'Albi	4 464 € (8%)
d'accompagnement	5 651,27 €	Communauté d'agglomération	10 595 € (20%)
TOTAL	52 974 €	TOTAL	52 974 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 15 mai 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération Man Ray qui consiste en une exposition sur 3 sites de son œuvre multiforme (photographies, lithographies, affiches, dessins, etc...) et en une série de manifestations culturelles organisées autour de l'œuvre de Man Ray et du surréalisme pour les rendre accessibles à tous les publics.

APPROUVE le plan de financement ci-dessous (la subvention pourra être supérieure)

Dépenses (€ HT)	Recettes (€ HT)
Frais d'exposition : 32 903,13 € Frais de communication : 14 419 € Coût des manifestations culturelles d'accompagnement : 5 651,27 €	Ventes de produit : 3 000 € (6%) Région : 34 915 € (66%) Ville d'Albi : 4 464 € (8%) Communauté d'agglomération : 10 595 € (20%)
TOTAL : 52 974 €	TOTAL : 52 974 €

SOLLICITE une subvention de la Région dans le cadre de la politique régionale en faveur du patrimoine et au niveau le plus élevé possible pour cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 juillet 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL